

PROCES-VERBAL ASSEMBLEE GENERALE DU 04 NOVEMBRE 2022

Mot d'accueil du Président

Présentation des personnalités :

- Mme Valérie DUREUIL Conseillère départementale
- M. Guy RAGE Vice-président départemental GV CODEP21
- Mme Céline Chiaoui Conseillère de développement au CODEP 21

-des trésoriers : Mme Danièle Weber et Mme Martine Manière

Excusés :

- M. Alain CARTRON Maire de NSG
- M. Hubert POULLOT Conseiller départemental
- M. François MARQUET Vice-président de la Com. Com. en charge des sports

1 / Rapport moral

Pour sa 10^{ème} AG, le Président rappelle les conditions délicates en début de saison avec la présence toujours active du Covid. Pour diverses raisons, la saison a été encore administrativement très difficile. Notre club reste le plus important de la grande Région.

Le Président évoque ensuite ses sujets d'inquiétude :

- les salles : la salle Pouilly et ses espaces de rangement qui s'avèrent aujourd'hui trop petits. La piscine avec un bassin intérieur ré ouvert avec 1 mois de retard. La salle omnisports fermée.
- les animateurs : pour la 1^{ère} fois, malgré de nombreux contacts et recherches, nous n'avons pas réussi à boucler notre planning cette rentrée.
- le désintérêt associatif : le Président a la nette impression que peu de personnes ne semblent se soucier de l'actualité du club et de son avenir. Il se désole ainsi de l'impossibilité de trouver une personne référente dans chaque cours, tâche qui ne représente pourtant que quelques heures de bénévolat sur une saison. Il se désole de galérer chaque année pour compléter le Comité directeur et déplore que des personnes qui participent à leur 4^{ème} cours voire plus ne soient toujours pas inscrites. Si notre structure apparaît aux yeux de tous comme inébranlable, le Président la juge des plus fragiles car ne reposant que sur une poignée seulement de bonnes volontés.

Il adresse enfin des remerciements à tous les acteurs qui assurent le succès de la GV.

2 / Rapport d'activités

La saison 2021/2022 est résumée en quelques chiffres clés :

- 647 licenciés pour 564 la saison précédente (soit **+ 14,72 %**) Nous avons donc survécu au Covid !
- 13 activités pratiquées
- 44 créneaux horaires du lundi au samedi
- 5 communes impliquées dans le prêt de salles
- 9 animateurs, animatrices
- 28 bénévoles élus au Comité Directeur dont un Bureau constitué de 7 personnes
- un budget de 103 000€

✓ Les pratiquants

- Club multi générationnel puisque les plus jeunes sont âgées de 15 ans (l'âge minimum d'entrée étant de 14 ans) et notre doyenne, en forme, de 93 ans !

- La moyenne d'âge de l'ensemble est de 61 ans
- Toujours peu d'hommes avec 75 personnes soit 12 % des effectifs. On les rencontre surtout à la marche et au volley mais en on aperçoit au yoga, à la natation ou à l'aquagym
- 250 personnes nouvelles accueillies pour 117 la saison passée
- 112 adhésions couple (2 personnes vivants sous le même toit) comme pour la saison 2019-2020
- Répartition des **640** pratiquants d'activités.

	- de 18 ans	18 à 40 ans	41 à 60 ans	+ de 61 ans
2019/2020	6	133	270	359
2020/2021	4	77	199	274
2021/2022	12	79	208	324

A noter : 22 personnes de 80 ans ou plus pour 17 dans la saison 2020-2021 et 25 la saison 2019-2020

- plus de 97% ont fourni leur adresse mail

➤ Répartition par activités

- Carte 1 activité : 406 adhérents (63,5%) - carte 2 activités : 163 (25,5%) - carte 3 activités : 51 (8%) et la carte 4 activités et + (mise en place à la rentrée 2015) : 20 (3%)
- Grâce au nouveau bulletin d'inscription, nous pouvons annoncer précisément le nombre d'activités pratiquées soit **976** pour 880 la saison 2020-2021 et 1237 pour la saison 2019-2020
- Les plus pratiquées restent la gym (186) le yoga (161) et l'aquagym (143)

➤ Répartition géographique

Notre association est assurément intercommunale avec des adhérents issus de **76** communes différentes. Notre zone d'influence va ainsi de Beaune à Dijon/Talant, de Valforêt à Clux-Villeneuve ! Les 25 communes de l'ancienne Communauté de communes du Pays de Nuits-St-Georges sont toutes représentées mais aussi **49 des 55 communes** qui composent notre grande Communauté de communes. 195 pratiquants habitent Nuits-St-Georges (30,47%), 398 pour le reste de la Com. com. (62,19%), 47 hors Com. com (7,34%)

Communes les plus représentées : Corgoloin, St Bernard, Gerland ...

➤ Administration

- 88 attestations de paiement ont été demandées et traitées. N'hésitez pas à vous renseigner sur une prise en charge éventuelle partielle de votre abonnement par votre employeur ou votre mutuelle.
- Notre association a reçu le 27/07/2021 l'agrément de la Dfip21 (Direction régionale des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté) pour l'éligibilité aux avantages fiscaux prévus aux articles 200 et 238 bis du Code général des impôts. 20 reçus fiscaux pour dons concernant les abonnements pour la saison 2020-2021 ont été demandés et envoyés.
- 5 réunions du Comité directeur se sont tenues dans la saison

➤ Actions menées au cours de la saison 2021-2022

Notre programme habituel a été partiellement réduit. Rappelons quand même que pendant cette période de fin de Covid :

- La Fédération a mis à disposition gratuitement à tous ses licenciés des programmes brevetés et labellisés "Bien être". Ils comptaient une variété d'activités qui permettaient de travailler avec 3 séances par semaine d'environ 30' sur 8 semaines, les 4 piliers constituant le socle de la santé : renforcement musculaire, cardio, équilibre et souplesse. Cette variété d'activités étant associée à un volume de pratique garantissant un effet bénéfique sur l'organisme.

- Le Comité Départemental de la Côte d'Or et le Comité Régional de la FFEPGV ont uni également leurs forces pour permettre de continuer la pratique sportive dans les meilleures conditions avec la création d'une chaîne Youtube : <https://www.youtube.com/channel/UCPirbStng1s0pwhYD9pzYCg>

Manifestations organisées ou auxquelles on a participé :

- le 04/09/21 Participation à la Journée du Sport de l'OMS en extérieur
- le 20/11 Participation d'un groupe de marche nordique à la marche nordique organisée dans le cadre de la Vente des Vins de Beaune.
- le 04/12 Stage de Yoga "Les Energies de l'Hiver" 25 participants
- du 31/01 au 05/02 notre semaine "Portes ouvertes"
- le 05/03 Stage de Yoga "Les Energies du Printemps" 28 participants
- le 11/03 2^{ème} Tournoi de Volley de la Vente des vins avec 18 équipes présentes
- le 19/03 Bonne participation de la GV à la Marche nordique de la Vente des vins de NSG. A noter que 2 de ses membres ont balisé la 1^{ère} partie du parcours.
- le 08/04 Salon des Seniors à Dijon. Participation importante du Club à la démonstration de gym. Une vidéo est visible sur notre site.
- le 08/05 Tournoi traditionnel de Volley "Challenge Bernard Perrodin" 18 équipes présentes dont 4 équipes nuitonnes
- le 22/05 Les Parcours du Cœur. Malgré une très bonne pub réalisée par la Ville de NSG(message sur les réseaux sociaux), 53 participants seulement à cette édition 2022. 357€ ont été collectés et reversés à la Fédération Française de Cardiologie.
- le 09/06 Finales départementales de Volley Loisir. Nuits a accueilli les 4 équipes finalistes de la compétition
- le 11/06 Stage de Yoga. "Les Energies de l'été" 17 participants
- le 14/07 2^{ème} Tournoi de Volley sur herbe sur le terrain de rugby organisé par la section volley. Temps magnifique et succès total qui a rassemblé 24 équipes.
- le balisage et l'entretien des sentiers de randonnées sur la Com. com. de Gevrey - NSG
Avec 15 bénévoles GV, rappelons que nous assurons depuis 2016, le balisage et l'entretien régulier des sentiers officiels de la Communauté de communes. Avec les 4 nouveaux itinéraires qui nous ont été ajoutés côté Gevrey, ils représentent aujourd'hui 76,200 km. 5 nouveaux baliseurs, sous étiquette GV, ont été formés par la FFRP en 2022.

☞ La communication

Des efforts importants sont toujours déployés tout au long de l'année pour promouvoir nos actions : notre plaquette 2021/2022, envoyée le 04/08 à 30 Maires de la Communauté de communes et à nos élus, le panneau d'affichage électronique de la Mairie, les comptes-rendus avec photos dans le Bien Public, notre site avec la publication dans leur intégralité des CR de nos réunions.

☞ Site internet

C'est un formidable et indispensable outil de communication.

Le 16.08 dernier marquait son 8^{ème} anniversaire. Un succès largement confirmé avec une fréquentation moyenne de plus de 140 pers/jour en septembre. 16 newsletters ont été envoyées dans la saison. Il comptait 677 abonnés au 31 août 2021.

☞ La formation

La formation continue permet aux animateurs d'enrichir leurs connaissances et de se perfectionner. Comme le préconise la Fédération, le Président et le Comité en font un des axes prioritaires de leur action. C'est le professionnalisme de nos animateurs qui fait la réputation et le succès de notre GV. Ceux-ci confirment d'ailleurs la nécessité d'une formation continue afin d'être en capacité d'apporter toujours un plus et des nouveautés dans leurs cours.

-Participation de nos animatrices à plusieurs formations continues organisées par notre Comité Départemental et Comité Régional.

☞ **Les relations avec le CODEP**

La collaboration avec notre organisme départemental de tutelle a été poursuivie. Transmission des documents de notre dernière AG, prêt de bâtons pour notre 9^{ème} saison de marche nordique, participation du Président à l'AG départementale.

En conclusion de ce rapport, le Président pense qu'il est facile d'affirmer que le Club est ouvert, bien ancré dans la vie actuelle et qu'après plus de 50 ans d'activités, il prouve toujours son dynamisme. Chaque adhérent peut y trouver matière à se détendre, assurer et conforter sa santé et son bien-être.

Il remercie tous les acteurs qui ont permis ce bilan et notamment aux 6 autres personnes composant le Bureau. Il faut rappeler que les dirigeants doivent aujourd'hui répondre aux mêmes obligations et exigences qu'une entreprise et qu'ils donnent énormément de leur temps.

3 / Rapport financier

Danièle Weber, trésorière, rappelle notamment que pour l'activité aquagym, bien que nous n'y fussions juridiquement pas tenus, nous avons procédé à un remboursement partiel de 2405€ sur les cotisations suite à la fermeture du bassin intérieur le 02 mai 2021. D'autre part, le chômage partiel nous ayant été refusé par l'administration, nous avons dû maintenir en totalité les rémunérations de nos animateurs.

Les états de synthèse au 31/08/2022 : Bilan actif, bilan passif et compte de résultat sont remis aux adhérents, présentés et commentés (documents disponibles auprès du secrétariat)

Résultat de l'exercice : budget annuel : 102 877,38€ (identique à l'exercice d'avant la crise 2018-2019)

Déficit : 6 963,38 € soit 6,77 % du CA.

Le rapport du vérificateur aux comptes établi par Jacky Duplus est lu à l'Assemblée.

La parole est donnée à l'Assemblée

Aucune question particulière n'étant soulevée concernant ces 3 rapports, il est procédé à un vote à main levée pour chaque rapport.

Ont été enregistrés et validés : 39 adhérents présents inscrits sur la saison 2021-2022 et à jour de leur cotisation et 110 pouvoirs remis (sur 153 déposés et validés) soit 149 votants sur 631 inscrits.

Les 3 rapports sont adoptés à l'unanimité. Quitus de gestion est donné au Président et au Comité directeur.

4/ Election de membres au Comité directeur et du vérificateur aux comptes

Rappel : En application des statuts adoptés à l'AG extraordinaire du 23/09/2011 (art.13), le Comité composé de 28 membres a été totalement renouvelé en 2012. Les membres sont renouvelables et rééligibles par quart tous les ans. 7 postes sont donc à pourvoir à cette AG plus un 8^{ème} poste pour un mandat de 1 an suite à un déménagement.

5 des 7 membres sortants se représentent et 3 nouveaux candidats et candidates se présentent au suffrage.

Les modalités du vote sont rappelées à l'Assemblée. Vote à bulletin secret. Une liste de 8 candidats, complétée à part, du nom du Vérificateur aux Comptes (poste à renouveler chaque année) a été remise. Un ou plusieurs noms peuvent être rayés mais aucun nom ne peut être ajouté sous peine de nullité du bulletin.

Les candidats·tes présents·tes ont été invités·tées à se présenter à l'Assemblée.

Sont élus ou réélus avec 149 voix, Membres du Comité :

- pour un mandat de 4 années : BEAUJEAN Jocelyne BOUDIER Martine DEGOUTTE Marianne
FERNANDEZ Françoise MORANT Roland ROYET Béatrice WEBER Frédéric

- pour un mandat d' 1 année : MARCHAL Odile

2/ Election du Vérificateur aux comptes : VIANO Jean-Luc

5 / Rentrée saison 2022/2023

Si la saison a commencé officiellement le 05 septembre, il a fallu la préparer bien en amont.

1/ Côté administratif :

☞ l'information

-La plaquette envoyée dans les mairies le 04/08 et distribuée par plus de 40 bénévoles dans 30 communes.

-Message envoyé le 26/08 sur toutes les adresses mails des adhérents de la saison passée et le 27/08 à tous les abonnés à la newsletter

- Le site : nous l'avons souhaité sans publicité, simple, pratique, complet et surtout très lisible. Il a été mis à jour début août. Il est actualisé régulièrement.

717 abonnés actuellement à la newsletter. Les adhérents sont encouragés à y souscrire dans la mesure où nous obtenons une confirmation de leur adresse mais surtout nous pouvons faire rapidement passer une information importante ou urgente par leur boîte mail.

- On a participé au "Forum Sport et Culture" organisé par l'OMS le 03 septembre 22

☞ le programme de formation des salariés

Conformément à notre engagement, la formation continue de nos animatrices et animateurs sera poursuivie.

Pascale Dalle vient d'ailleurs de participer à une formation les 28 et 29/10 à Dijon : Formation en stretching.

Chaque année le Club de Nuits accueille également des stagiaires. Benoît Henriot, étudiant au CREPS à Dijon a commencé le 10/09 une formation en alternance au sein de notre structure en Marche nordique. Pascale est sa tutrice.

2/ Côté activités :

Pour la 3^{ème} année les adhésions ont été enregistrées dès le 08/08. Cela permet un étalement des inscriptions et permet une meilleure gestion des cours à forte demande et aux places limitées comme le yoga, le Pilates et l'aquagym.

Afin de combler significativement le déficit financier de la saison dernière, l'objectif principal de cette saison est de réduire notre masse salariale. Pour cela, et pour la 1^{ère} fois, nous avons réduit le nombre de cours. Réduit d'une manière volontaire mais aussi bien involontaire. Si la suppression des cours de gym de Corgoloin et de Boncourt et le 2^{ème} cours de Body Zen, 3 cours qui étaient largement déficitaires, avait été actée par le Comité directeur en mai, nous avons dû nous résoudre à supprimer pour ce début de saison, un cours de yoga et 2 cours d'aquagym (mercredi matin et vendredi après-midi). En effet, après de nombreuses recherches, de contacts et de péripéties pendant les vacances, nous n'avons pu, et pour la 1^{ère} fois, compléter notre effectif d'animateurs. Si cela arrange nos finances, nous avons du malheureusement refuser pas mal de personnes en yoga et en aquagym.

Les difficultés évoquées pour les salles se sont concrétisées en cette rentrée : Salle omnisports fermée. Les volleyeurs se trouvent transférés au Gymnase Golmard à Brochon le mercredi en lieu et place du jeudi. Piscine : avec un bassin intérieur remis en eau seulement début octobre, nos cours n'ont pu reprendre que le 04 soit 1 mois plus tard.

Pas de soucis particuliers pour les autres activités.

187 personnes nouvelles déjà accueillies. Elles se sont tournées principalement vers le yoga, le Pilates et la gym.

☞ **les stages et manifestations :**

Les stages et manifestations qui font aussi le dynamisme de notre association seront reconduits dans la mesure des possibilités et des propositions de nos animateurs et animatrices.

- renouvellement de notre semaine "Portes ouvertes" fin janvier
- peut être l'organisation d'une 8^{ème} marche semi nocturne en avril
- l'organisation du Parcours du Coeur 2023 - 47^{ème} édition de la plus grande opération de prévention santé en France qui se déroulera cette année du 1^{er} avril au 30/06/2023.
- 3 tournois de volley : "Vente des Vins de NSG", Tournoi amical "Challenge Bernard Perrodin" et le Tournoi sur herbe.

☞ **Projet de la Com. com. :** Balisage et entretien des sentiers de randonnées

Rappelons que nous sommes montés en puissance puisqu'à la réunion des baliseurs du secteur le 28/10/2019 il a été décidé de placer sous notre responsabilité le balisage et l'entretien d'une partie d'un grand itinéraire fédéral : 11,5km des 1 537 km que compte le GR 7 (dans sa section entre Arcenant et Reulle-Vergy). Suite à la décision politique de développer le tourisme vert sur notre Communauté de communes, 10 nouveaux itinéraires sont en cours de validation Le Président participe au groupe de travail mis en place à cet effet. Nous resterons disponibles en 2023 pour suivre les instructions qui nous seront données.

Vos animatrices et animateurs se forment aux nouveautés qui touchent à leurs disciplines. Comme les 28 membres élus au Comité, elles ou ils sont à l'écoute de vos remarques ou demandes. Les propositions de stages ou d'animations sont discutées en réunion. Validées, elles sont mises en place afin de faire de votre GV un club dynamique qui répond à vos attentes.

La parole est donnée à l'assemblée sur les projets. Pas de question particulière.

6/ Budget prévisionnel 2022-2023

Le budget prévisionnel pour cette saison est présenté et soumis à l'assemblée.

Devant être présenté obligatoirement en équilibre, il a été arrêté à la somme de **99 890 €** soit une hausse de 1,08% par rapport au prévisionnel de la saison passée. **Après 5 saisons sans aucun changement de tarifs, ce budget est bien évidemment basé sur la nouvelle grille tarifaire qui a été approuvée par le Comité directeur du 11 mai 2022.**

Il est établi sur une base ambitieuse de 630 licences activités à 155 € de cotisation moyenne.

Aucune question n'étant soulevée concernant ce projet de budget, il est procédé à un vote à main levée.

Le budget prévisionnel 2022-2023 est adopté à l'unanimité.

7/ Informations

- Mise à l'honneur de 3 membres de notre GV : Martine Manière, Jacky Duplus et Chantal Fréville.
- Martine, pour son travail efficace de vice-trésorière et de trésorière durant 6 années.
- Jacky Duplus. Il a été un fidèle adhérent depuis toujours. Chaque année il examine et valide nos comptes en tant que Vérificateur aux comptes. Il se bat contre une grave maladie. Nous lui souhaitons la meilleure santé possible et embrassons Chantal son épouse.
- Chantal Fréville animatrice Yoga est entrée à la GV de Nuits en 1984. Elle a donc assuré 38 années de fidélité au Club. Nous avons fêtés dignement son départ officiel à la retraite en juin 2013 mais son désir de continuer ses cours a été plus fort que tout. C'est donc en juin 2022 qu'elle a décidé d'arrêter son activité au sein du Club. Elle profite depuis de cette nouvelle retraite puisqu'elle est actuellement en long séjour chez son frère au Portugal. Elle a chargé le Président de dire qu'elle pense très fort à vous et vous embrasse. Nous lui souhaitons le meilleur.

- En janvier, la Fédération nous a annoncé la possibilité pour les licenciés de déclarer le coût de sa licence soit 22,50 € pour la saison 2021-2022 (la part départementale de 5,00 € ne peut compter). Cette somme de 22,50 € sera à inscrire dans la case " dons à 66%" de votre déclaration de revenus. Cette inscription vous procurera une réduction d'impôt de 66% sur cette somme.

- Un rappel concernant l'assurance GV. Depuis la saison 2019-2020, notre nouvel assureur est Groupama. La licence nationale payée par le club, 27,50€, comprend une assurance de base responsabilité civile/dommages corporels facultative de 0,50€. Tout adhérent peut souscrire une assurance complémentaire dénommée **IAC Sport** au prix de 10€/an (ex. de garantie : pour invalidité jusqu'à 50% : en formule base 20 000€ - en formule IAC 120 000€). Document de souscription disponible auprès du Président.

- L'Assemblée générale du CODEP 21, notre organisme de tutelle a eu lieu le 14 octobre dernier à Bligny-Sur-Ouche. Face à une 2^{ème} année en déficit, une augmentation de 1€ de la part départementale de l'adhésion a été votée. Elle passera ainsi de 5 à 6€ pour la saison prochaine.

- Guy Rage Vice-Président du CODEP 21 présente les conditions d'octroi du Label "Qualité Club Sport Santé 2021-2025" (10 critères obligatoires plus 16 critères de valeur ajoutée sur 20 proposés). Il remet officiellement le diplôme décerné par la Fédération le 27 juin 2022 et félicite le club pour son dynamisme.

8/ Question de l'Assemblée

Une question est posée au sujet de la température de l'eau de la piscine. Valérie Dureuil communique sur l'augmentation des coûts de l'énergie pour la Communauté de communes pour l'ensemble de ses bâtiments publics. Elle précise que la température de l'eau de la piscine a été baissée de 1° conformément aux directives gouvernementales. La Com. com. applique ces directives sans aller au-delà.

8/ Intervention de Mme Valérie Dureuil

Elle communique des informations sur les dépenses à venir de la Communauté de communes notamment au niveau de l'énergie et pour la salle omnisports. Elle félicite l'association pour sa réussite, son dynamisme et son importance au niveau du Canton. Elle renouvelle son engagement à la soutenir.

L'ordre du jour étant épuisé, et ne constatant aucune prise de parole, Michel ROYER - Président déclare la séance levée à 22 heures.

9/ Moment convivial

Interrompu pendant 2 années pour cause de contraintes sanitaires, ce moment était attendu. Nous avons largement profité des pâtisseries préparées par les adhérentes. Merci à elles.

☞ **La prochaine réunion du nouveau Comité aura lieu le mercredi 16 novembre à 20h30 à la salle Jean Macé, Mairie de Nuits-St-Georges avec notamment à l'ordre du jour l'élection du Bureau**

Dressé à Nuits-St-Georges, le 09/11/2022

Le Président

ROYER Michel